

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°37.2022
ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT NUMÉROTAGE DE RUE - LA BARRE EN OUCHE

La Maire déléguée de la commune déléguée de La Barre en Ouche,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-28 ;

Vu la circulaire interministérielle n°432 du 8 décembre 1955 ;

Vu la circulaire n°121 du 21 mars 1958 ;

Vu la demande de numérotage formulée par le Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique ;

Vu le nom d'usage de la voie ;

Considérant qu'il convient de donner un numéro de voirie pour les habitations, afin que les bâtiments puissent bénéficier d'un raccordement de fibre optique ;

ARRETE

Article 1 : Les parcelles ci-dessous, font l'objet du numérotage suivant :

N° de la voie	Libellé de la voie	Commune déléguée	Localité	Code postal	Code INSEE	ID-Parcelle
1	Route de Bernay	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AA 69
1 Bis	Route de Bernay	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AA 68
7 Bis	Route de Bernay	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AA 61
7 Ter	Route de Bernay	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AA 61
10 Bis	Route des Ecoles	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AA 15
1 B	Route de l'Aigle	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH 120
1 C	Route de l'Aigle	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH 85
1 D	Route de l'Aigle	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH 15
12 Bis	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZC 94
13	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZE 13
9 Bis	Rue de l'Église	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 201
1	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 125
2	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 185
3	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 127
4	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 193

n°37.2022

5	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 132
7	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 133-134
9	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 135
11	Route de Lyre	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	AB 136
2 A	Route de la Noé	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH100
2 D	Route de la Noé	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH 104
2 E	Route de la Noé	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH 104
7 Bis	Route de la Noé	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH 130
7 Ter	Route de la Noé	La Barre en Ouche	MESNIL-EN-OUCHÉ	27330	27041	ZH 130

Article 2 : Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recourir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

Article 3 : Cet arrêté est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- M. le Commandant du groupement de gendarmerie,
 - M. le commandant du centre de secours,
 - Le centre de tri postal,
 - Les services impôts, les propriétaires concernés par cette numérotation,
 - Le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique,
- Chargés chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Mesnil-en-Ouche,

le 13 septembre 2022,

La Maire déléguée

M. Bernard VANDOOREN



Commune déléguée de
La Barre-en-Ouche

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et sa publication.